



CHLORE RAPIDE V60



DÉSINFECTION

Référence(s)
165 000 ...

Désinfectant chlore granulé stabilisé, à
dissolution rapide

UTILISATION

Traitement désinfectant pour l'élimination des virus, bactéries, champignons et algues.

- Piscine familiale : désinfection rapide, traitement choc.
- Piscine collective : désinfection régulière par pompe doseuse, injection d'une solution préparée en bac de dosage.

COMPOSITION

Dichloroisocyanurate de sodium dihydraté (1000,00 g/kg). Conforme à l'EN 15073 : produit chimique utilisé dans le traitement des eaux de piscines : dichloroisocyanurate de sodium dihydraté.

SPÉCIFICATIONS

Teneur en chlore	56%
Humidité	10%
pH (solution 1%)	6,0 à 7,0
Densité	0,91
Granulométrie	8-30 Mesh

SÉCURITÉ

Ce produit à usage biocide présente des risques pour la santé et l'environnement.

Se référer au mode d'emploi, aux consignes de sécurité et aux phrases de risques et de sécurité indiquées sur les emballages.

Les informations de dangerosité et de sécurité sont mentionnées sur la FDS (Fiche de Données de Sécurité).

ATTENTION : Ne pas mettre en contact avec d'autres produits, peut provoquer une explosion et dégager un gaz toxique (chlore).

Pictogrammes de danger spécifiques à CHLORE RAPIDE V60 :



ATTENTION

Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement. TP2.

AVANTAGES

- Augmente rapidement le taux de chlore.
- Rattrape une eau verte ou trouble.
- Dissolution rapide sans dépôt.
- Idéal pour l'injection par pompe doseuse.
- Teneur élevée en chlore disponible stabilisé.

MODE D'EMPLOI

Piscine familiale :

Chloration choc lors de la mise en service, ou pour rattraper une eau verte ou trouble.

Dosage choc : 150 à 200 g / 10m³ d'eau, dans le skimmer, filtration en marche forcée, en l'absence de baigneur.

Surveiller le taux de stabilisant, qui doit être inférieur à 75 mg/l. En cas d'excès de stabilisant, procéder à un important renouvellement d'eau, à l'occasion d'un lavage de filtre prolongé, ou pratiquer une vidange partielle du bassin.

Piscine collective :

En traitement régulier, dilué à 2 % (2 kg / 100 L d'eau) dans un bac de dosage, puis injecté par pompe doseuse.

Réguler le taux de chlore disponible entre 2 et 4 mg/l.

Ajuster le pH entre 7,0 et 7,4. Contrôler le taux de stabilisant, idéalement entre 25 et 50 mg/l.

Nota : dilution maxi 5 % en bac de dosage (5 kg / 100 L d'eau), préférer 2 % environ, pour éviter les émanations suffocantes.

CONDITIONNEMENT

En pot de 1 kg, seaux de 5kg, 10kg, 25kg. Emballages agréés UN.

STOCKAGE

A conserver dans son emballage d'origine, fermé, en position verticale, à l'abri de la lumière, de la chaleur et de l'humidité.